

BULLETIN NATIONAL DE SITUATION HYDROLOGIQUE

15 avril 2025

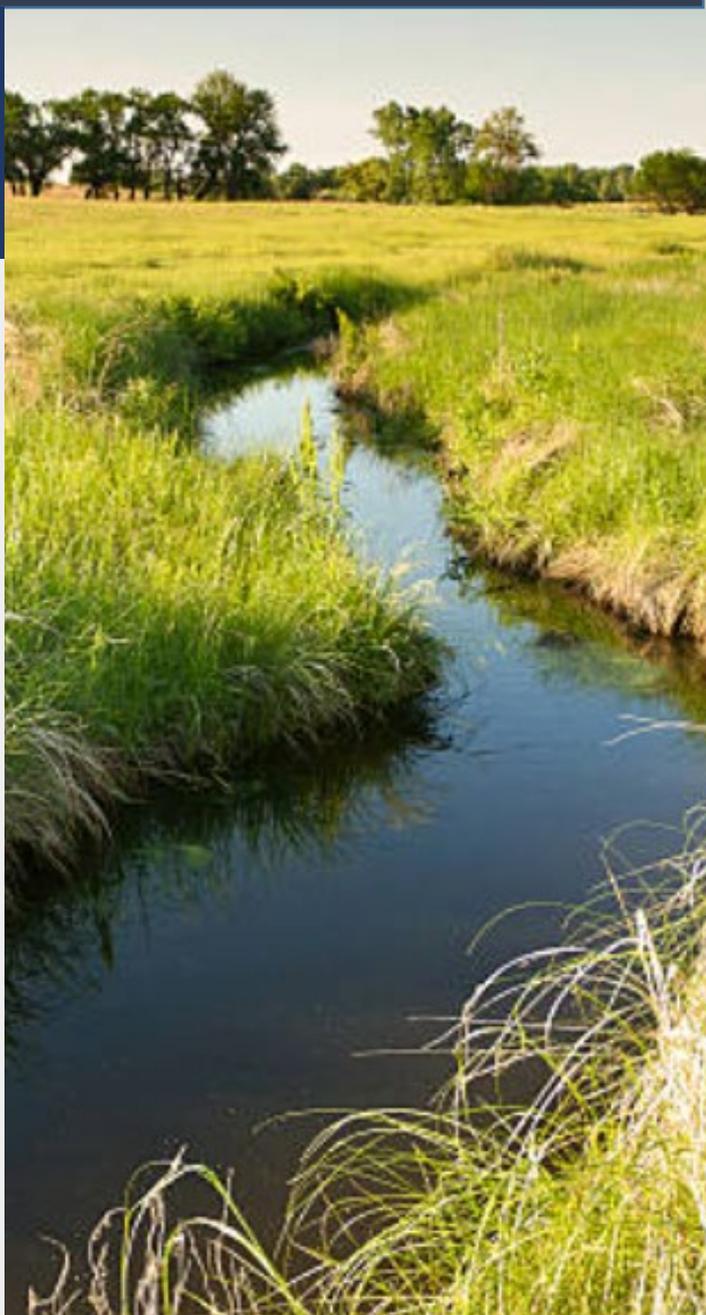
Les chiffres-clés du BSH

Une **pluviométrie** excédentaire de **5 %** en moyenne sur la France sur la saison de recharge (Septembre 2024 à Mars 2025) de l'année hydrologique 2024-2025

La période de recharge se termine avec **58 %** des niveaux des **nappes** au-dessus des normales mensuelles

2 départements sont en **crise**

3 départements sont en **alerte ou alerte renforcée sécheresse**



Avec l'appui du




MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

TABLE DES MATIERES

1. Synthèse du 15 avril 2025	3
2. Fait marquant : Assèchement précoce des sols sur le Nord	4
3. Précipitations	5
Rapport à la normale du cumul de précipitations : Mars 2025.....	5
Evolution du rapport à la normale des précipitations mensuelles : Avril 2024 – Mars 2025.....	5
Cumul de précipitations : Mars 2025.....	5
Rapport à la normale du cumul de précipitations sur la saison de recharge.....	6
4. Précipitations efficaces	7
Cumul de précipitations efficaces : Mars 2025.....	7
Rapport à la normale du cumul de précipitations efficaces : Mars 2025.....	7
Rapport à la normale du cumul de précipitations efficaces : 1er septembre 2024 – 31 mars 2025.....	7
5. Eau dans le sol.....	8
Evolution de l’assèchement et de l’humidification des sols.....	8
Indicateur d’humidité du sol : Mars 2025.....	8
Evolution de l’indicateur d’humidité du sol : Avril 2024 – Mars 2025.....	8
6. Enneigement	9
Cumul de l’équivalent en eau du manteau neigeux au 1er avril 2025.....	9
Rapport à la normale du cumul de l’équivalent en eau du manteau neigeux au 1er avril 2025.....	9
Équivalent en eau du manteau neigeux au 1er avril 2025 (Pyrénées)	9
Équivalent en eau du manteau neigeux au 1er avril 2025 (Alpes du Nord)	10
Équivalent en eau du manteau neigeux au 1er avril 2025 (Alpes du Sud)	10
Équivalent en eau du manteau neigeux au 1er avril 2025 (Corse)	10
7. Nappes	11
Niveau des nappes d’eau souterraine au 1 ^{er} avril 2025.....	11
8. Débits des cours d’eau	15
Hydraulicité de mars 2025	15
Débits minimums mensuels de mars 2025	16
9. Barrages et réservoirs	17
Taux de remplissage des barrages au 1 ^{er} avril 2025	17
10. Glossaire.....	18

1. SYNTHÈSE DU 15 AVRIL 2025

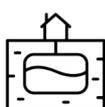
Le temps a été souvent **sec et ensoleillé** sur le nord de l'Hexagone mais plus perturbé sur la moitié sud et la Corse. Portées par un **vent** de sud à sud-est en lien avec la tempête Jana, les pluies ont été abondantes du 8 au 11 sur les régions méridionales, se bloquant sur le sud du Massif central. Ces remontées **pluvieuses** se sont poursuivies jusqu'au 15 sur la Corse. La tempête Martinho a piloté une nouvelle perturbation très active donnant d'importants cumuls de l'Occitanie aux Cévennes et à la région PACA du 21 au 24. Les passages pluvieux ont été plus rares sur la moitié nord mais suite à un net refroidissement en milieu de mois, des chutes de neige se sont produites du 12 au 16 du Massif central au Nord-Est, donnant jusqu'à 10 cm par endroits en dessous de 600 mètres, voire localement près de 20 cm dans la Nièvre.



Les **précipitations** ont été excédentaires des Pyrénées centrales à la moyenne vallée du Rhône et à la Méditerranée ainsi qu'en Corse et du val de Loire au Berry. Les cumuls mensuels ont souvent dépassé une fois et demie la normale sur le Sud-Est et l'île de Beauté, atteignant trois à cinq fois la normale sur les Bouches-du-Rhône, le Var et plus localement l'Ardèche. Plus conforme à la saison de l'est de l'Aquitaine au nord du Massif central, la pluviométrie a été généralement déficitaire de 25 à 75 % sur le reste du pays. Le déficit a dépassé 75 % sur les régions proches de la frontière belge ainsi que par endroits sur les Pays de la Loire et du massif des Vosges au Bas-Rhin. À l'échelle de la France et du mois, la pluviométrie a été déficitaire* de près de 20 %.

* : normales concernant température et précipitations : moyenne de référence 1991-2020

Les **sols superficiels** se sont humidifiés sur les régions méditerranéennes et restent très humides pour la saison sur les Cévennes. En revanche, ils se sont nettement asséchés sur le reste du pays, devenant plus secs que la normale de la Seine-Maritime et des Hauts-de-France au Grand Est ainsi que sur les massifs de l'Est et le nord de l'Auvergne, voire remarquablement secs près des frontières du Nord.



Après une recharge déficitaire en février et mars 2025, la vidange se généralise aux **nappes** d'une grande partie du territoire. Seul le sud-est a bénéficié de pluies efficaces excédentaires et observe des niveaux en hausse. Les situations sont contrastées selon les conditions météorologiques, l'état de la végétation et la réactivité de la nappe. Les niveaux des nappes du Roussillon et du massif des Corbières restent bas à très bas.

En mars 2025, la France connaît une situation contrastée avec des débits minimums mensuels supérieurs à la médiane au centre du pays, mais une **hydraulicité** globalement déficitaire (40-80% de la normale) sur la majeure partie du territoire, à l'exception notable du sud-est et de la Corse qui présentent des conditions excédentaires.



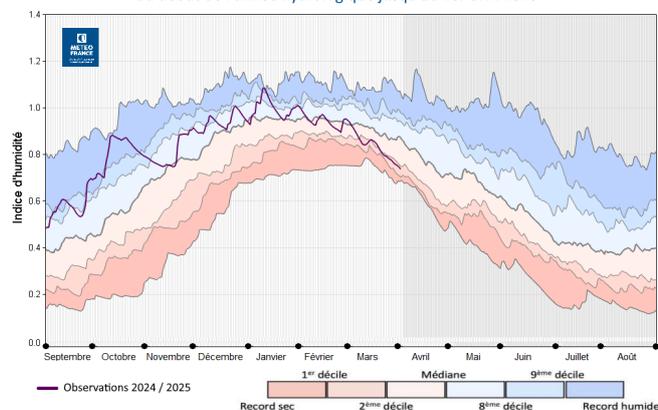
Au 15 avril 2025, 5 départements sont concernés par des **restrictions des usages de l'eau** au-delà de la vigilance dont 2 départements ont mis en œuvre des mesures de crise. À titre de comparaison en 2024 sur cette même période, 4 départements avaient mis en œuvre des mesures de restrictions des usages de l'eau et 45 départements étaient concernés en 2023.

2. FAIT MARQUANT : ASSECHEMENT PRECOCE DES SOLS SUR LE NORD

Sur le nord de l'Hexagone, le déficit pluviométrique et les températures assez élevées pour la saison combinés à un bon ensoleillement et à un léger vent d'est à nord-est assez fréquent ont contribué à accélérer l'assèchement naturel des sols superficiels habituel à cette période de l'année.

Au 1^{er} avril, l'indice d'humidité des sols superficiels affiche des valeurs comparables à celles normalement atteintes fin avril sur la Haute-Normandie, les Hauts-de-France et le Grand Est.

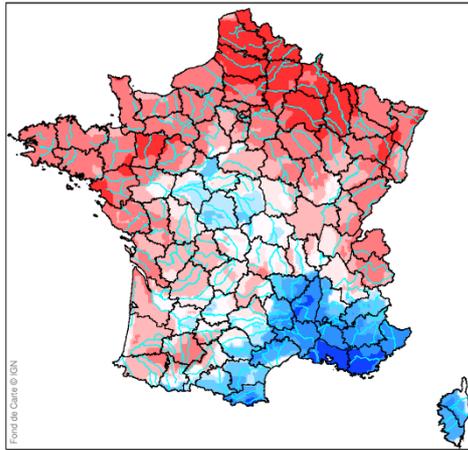
Indice d'humidité des sols superficiels sur le Grand Est
du début de l'année hydrologique jusqu'au 1er avril 2025



3. PRECIPITATIONS



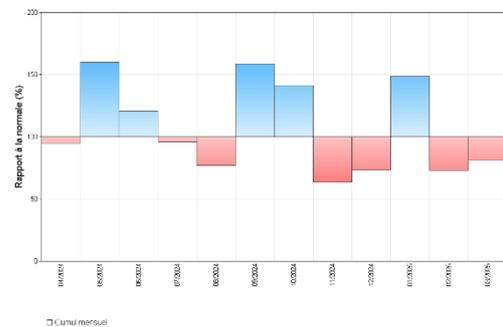
Rapport à la normale du cumul de précipitations
Mars 2025



produit élaboré le 02 Avril 2025
Fond de carte © IGN

Rapport à la normale de référence 1991-2020 des cumuls
mensuels de précipitations agrégées
France

avril 2024 à mars 2025



Édité le : 04/04/2025 - Produit élaboré avec les données
disponibles du : 04/04/2025 à 09:44 UTC

Les données de précipitations sont issues de la chaîne de modélisation hydro-météorologique de Météo-France. Le rapport à la normale est calculé par rapport à la période de référence 1991 – 2020.

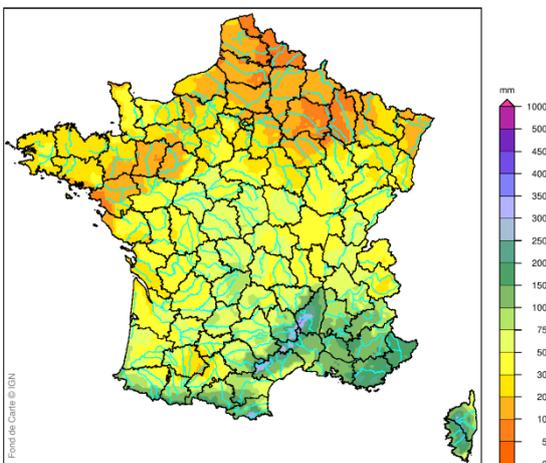
Dans la continuité d'un mois de février déjà peu arrosé sur une grande partie du territoire, la pluviométrie a été en moyenne sur la France déficitaire de près de 20 % avec un cumul moyen proche de 55 mm.

Les précipitations ont été excédentaires de 10 à très localement 50 % du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire au Cher et généralement de plus de 25 % des Pyrénées centrales au sud du département de la Loire et à la région PACA. Les cumuls mensuels ont souvent dépassé une fois et demie la normale du Languedoc-Roussillon au sud d'Auvergne-Rhône-Alpes et à la région PACA ainsi que sur la Corse, atteignant trois à cinq fois la normale sur les Bouches-du-Rhône (2^e mois de mars le plus arrosé depuis 1959), le Var et l'Ardèche.

Plus conforme à la saison de l'est de l'Aquitaine au nord de l'Auvergne et à la Nièvre, sur le nord-est et l'extrême sud de l'île de Beauté ainsi que plus localement sur le littoral de l'Hérault, la pluviométrie a été généralement déficitaire de 25 à 75 % sur le reste du pays, voire de plus de 75 % sur la majeure partie des Hauts-de-France, le nord de la Champagne-Ardenne, le nord-ouest de la Lorraine, le massif vosgien et la Mayenne ainsi que par endroits sur le Bas-Rhin, la Loire-Atlantique, l'Ille-et-Vilaine et la Sarthe.



France
Cumul de précipitations
Mars 2025



produit élaboré le 02 Avril 2025
Fond de carte © IGN

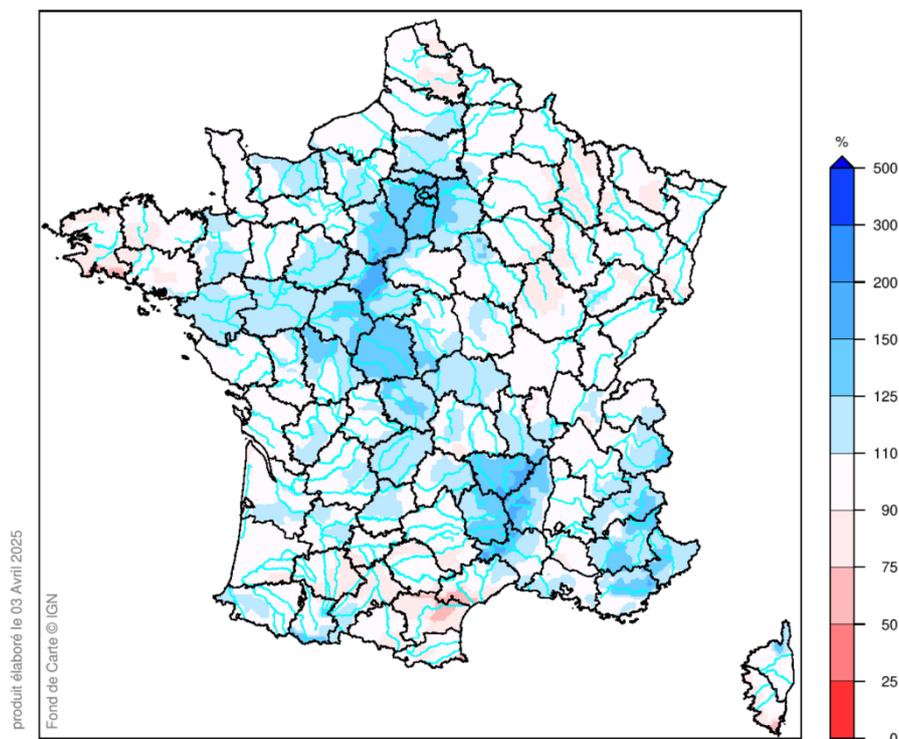
Les cumuls pluviométriques ont été inférieurs à 50 mm sur la majeure partie du pays. On a généralement recueilli moins de 20 mm de la Haute-Normandie aux frontières du Benelux, de la Loire-Atlantique au nord des Pays de la Loire et sur le Bas-Rhin ainsi que sur le littoral du Morbihan et de la Vendée. Les cumuls ont en revanche souvent atteint 100 à 250 mm du Languedoc-Roussillon au sud de Rhône-Alpes et à la région PACA ainsi qu'au pied des Pyrénées et en Corse. Ils ont dépassé 250 mm par endroits du nord de l'Hérault aux Cévennes ainsi que sur le relief des Pyrénées-Orientales et de l'île de Beauté.

Cumuls mensuels remarquables (records pour un mois de mars) :

- 3.2 mm à Valenciennes (Nord)
- 4 mm à Septsarges (Meuse)
- 170.5 mm à Marignane (Bouches-du-Rhône)



Rapport à la normale du cumul de précipitations
Normales calculées sur 1991 - 2020
De Septembre 2024 à Mars 2025



produit élaboré le 03 Avril 2025

Fond de Carte © IGN

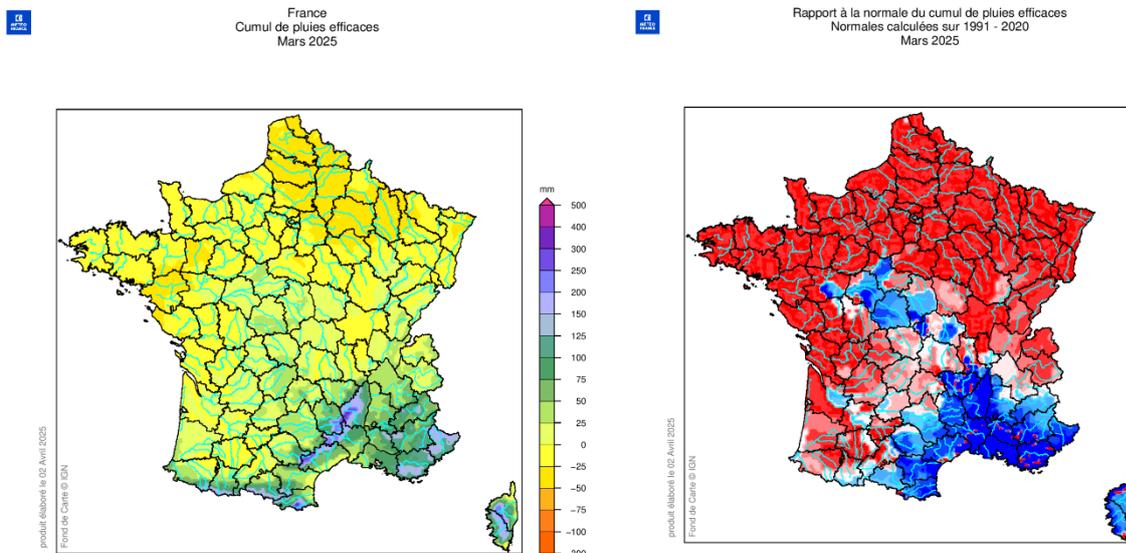
Les données de précipitations sont issues de la chaîne de modélisation hydro-météorologique de Météo-France. Le rapport à la normale est calculé par rapport à la période de référence 1991 – 2020.

Avec une alternance de mois très arrosés et de mois plus secs, le cumul pluviométrique sur la période de recharge de l'année hydrologique 2024-2025 est excédentaire de 5 % avec un cumul moyen de 615 mm sur la France.

Les précipitations sont généralement excédentaires de 10 à 25 % du sud des Hauts-de-France au Calvados, de la Loire-Atlantique à la Sarthe ainsi que sur l'Ille-et-Vilaine et par endroits de l'Allier à l'ouest des Pyrénées. L'excédent est compris entre 10 et 50 % de l'Île-de-France au nord du Poitou et à la Creuse, de l'est des Pays de Savoie aux Alpes-Maritimes et au nord du Var ainsi que sur l'est du Massif central et très localement sur le nord-est de la Haute-Corse. Les cumuls atteignent localement une fois et demie à deux fois la normale sur le Loir-et-Cher et les Cévennes.

Les cumuls sont plus proches de la normale sur le reste du pays, voire déficitaires par endroits de 10 à 25 % sur l'ouest de la Bretagne et la Corse-du-Sud, de la Lorraine à la Côte-d'Or et au sud de l'Alsace ainsi que du Gers au sud de l'Aveyron et au Roussillon. Le déficit dépasse localement 25 % sur le sud du Finistère, l'Aude et l'Hérault.

4. PRECIPITATIONS EFFICACES

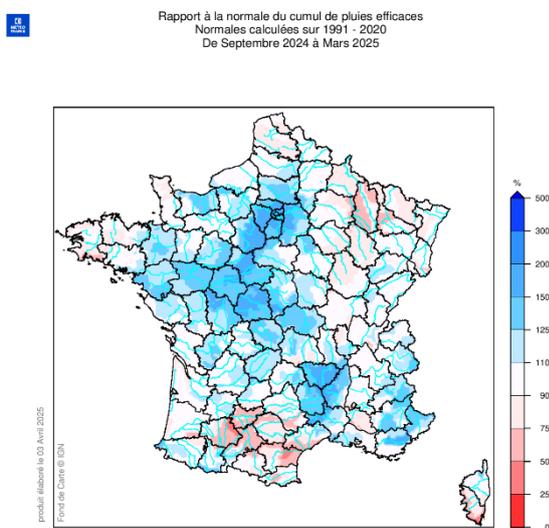


Les précipitations efficaces correspondent à un bilan hydrique entre les précipitations et l'évapo-transpiration réelle (et peuvent donc être négatives). Elles correspondent à la part des précipitations disponibles pour l'humidification du sol et le ruissellement. Elles sont évaluées à l'aide de la chaîne de modélisation hydro-météorologique de Météo-France.

Sur le mois de mars 2025, les précipitations efficaces ont été déficitaires de 50 % en moyenne sur la France avec un cumul moyen de 13 mm.

Les cumuls mensuels ont été excédentaires de plus de 25 % sur les Pyrénées centrales ainsi que très localement de la Gironde au Lot et à l'Aveyron et sur la côte basque. Ils ont souvent atteint une fois et demie à trois fois la normale du val de Loire au Cher et à l'Allier, de l'Ariège au sud de l'Aveyron, de la Drôme aux Alpes-de-Haute-Provence et sur la Corse. Ils ont généralement dépassé trois fois la normale sur le Languedoc-Roussillon et même cinq fois la normale de l'est du Massif central au Gard et aux Alpes-Maritimes ainsi que sur le littoral occidental de l'île de Beauté.

Les précipitations efficaces ont été généralement déficitaires de plus de 25 % sur le reste du pays. Le déficit a le plus souvent dépassé 75 % au nord de la Loire, sur le nord de Rhône-Alpes ainsi que de la Loire-Atlantique au nord de l'Aquitaine.

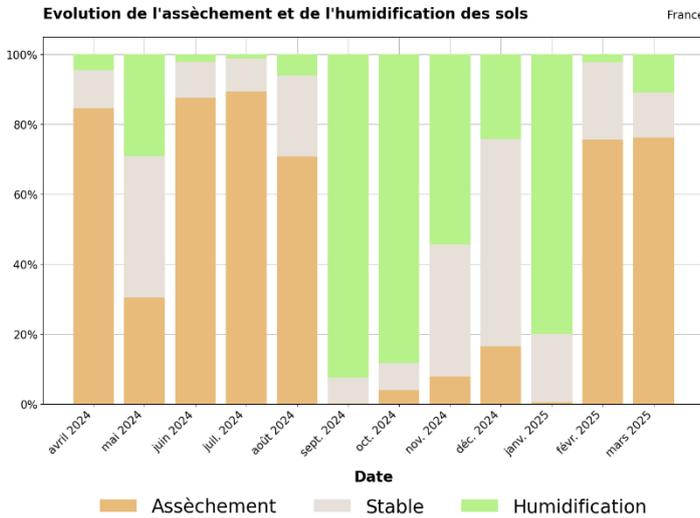


L'année hydrologique 2024-2025 enregistre en moyenne un cumul de précipitations efficaces excédentaire de 5 %.

Les précipitations efficaces sont généralement excédentaires de 10 à 50 % du sud des Hauts-de-France à l'est de la Bretagne, au nord de la Nouvelle-Aquitaine et de l'Auvergne, de l'est du Massif central aux Bouches-du-Rhône et sur les Alpes. L'excédent dépasse souvent 50 % de l'Île-de-France au nord de la Vienne et à l'Indre ainsi que sur la Haute-Loire et les Cévennes et plus localement sur le Var et le Cher. Les cumuls sont en revanche déficitaires de 10 à 50 % du sud des Landes à l'Aveyron et à l'ouest du Languedoc-Roussillon, sur l'ouest du Nord-Pas-de-Calais et de la Bretagne, la Corse-du-Sud, une grande partie du Grand Est, de la Côte-d'Or et du Vaucluse. Le déficit dépasse très localement 50 % sur le Gers, l'Aude et l'extrême sud de la Corse.

5. EAU DANS LE SOL

L'état en eau du sol est caractérisé en utilisant l'indice d'humidité des sols SWI en moyenne sur la couche racinaire. L'indice SWI est issu de la chaîne de modélisation hydro-météorologique de Météo-France.



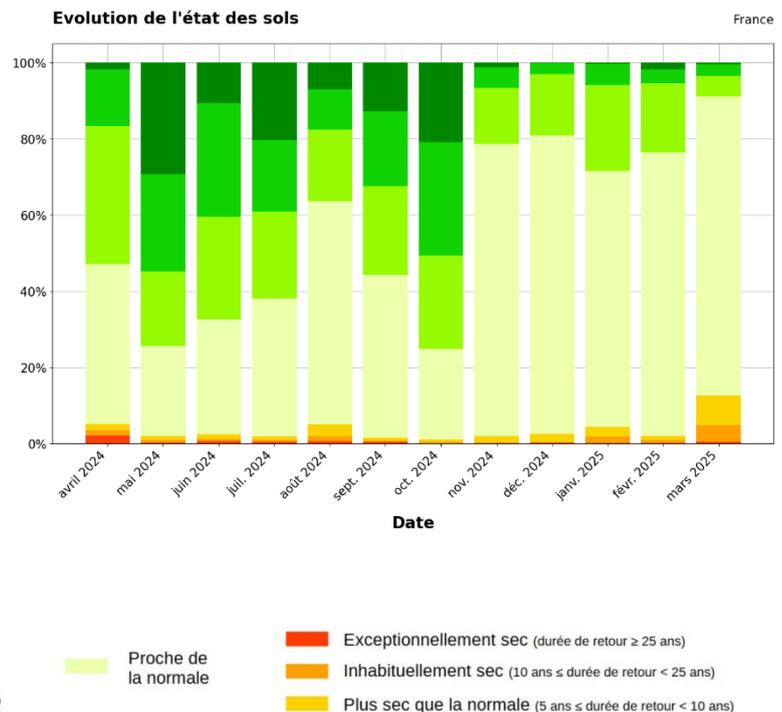
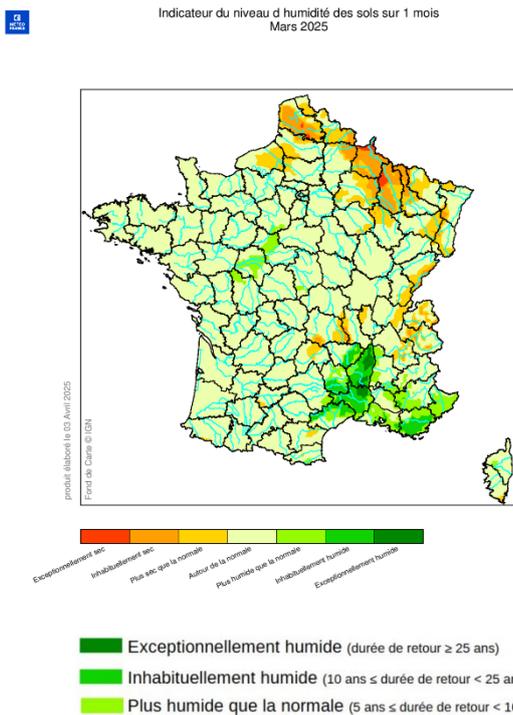
En mars, l'humidité des sols a été proche de la normale sur près de 80 % de la France mais inférieure sur un peu plus de 10 % du territoire.

Après un mois de février déjà peu arrosé, le déficit pluviométrique de mars a provoqué la poursuite de l'assèchement des sols sur près de 80 % du pays.

Le niveau d'humidité des sols est proche de la normale de la façade ouest à la Bourgogne ainsi qu'en Corse. Les sols sont devenus plus secs que la normale près des frontières du Nord et de l'Est mais plus humides du nord de l'Hérault au sud de la région PACA et sont restés plus humides sur les Cévennes.

Les sols se sont nettement asséchés sur la moitié nord de l'Hexagone. Ils ont retrouvé une humidité conforme à la saison sur le Nord-Ouest, ne restant plus humides que la normale que très localement sur le val de Loire. Ils sont devenus plus secs que la normale à inhabituellement secs de la Seine-Maritime au nord des Hauts-de-France, sur une grande partie du Grand Est, le massif du Jura, le nord des Alpes et très localement du Cantal au département du Rhône. Ils sont même par endroits exceptionnellement secs pour la saison sur le Pas-de-Calais, les Ardennes et la Meuse.

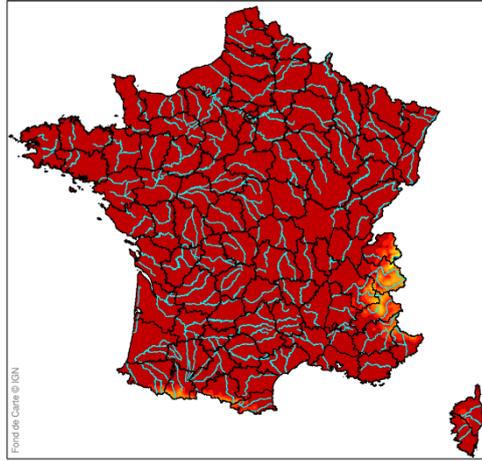
Les sols sont restés inhabituellement humides à exceptionnellement humides du Gard à la Haute-Loire et à l'Ardèche. Ils se sont humidifiés du nord de l'Hérault aux Alpes-Maritimes, devenant plus humides que la normale, voire inhabituellement humides sur la Montagne Noire et le Var.



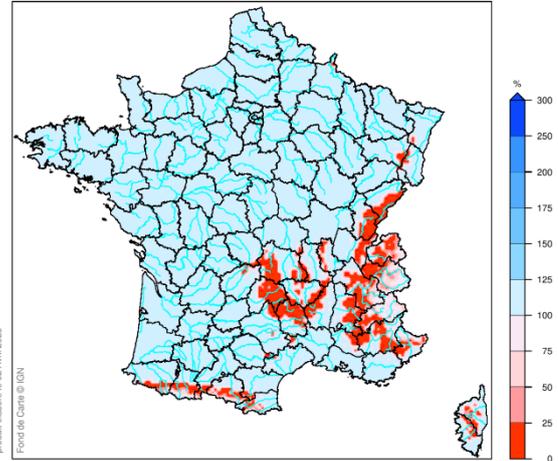
6. ENNEIGEMENT



Equivalent en eau du manteau neigeux
le 1 Avril 2025



Rapport à la normale de l'équivalent en eau du manteau neigeux
Normales calculées sur 1991 - 2020
le 1 Avril 2025

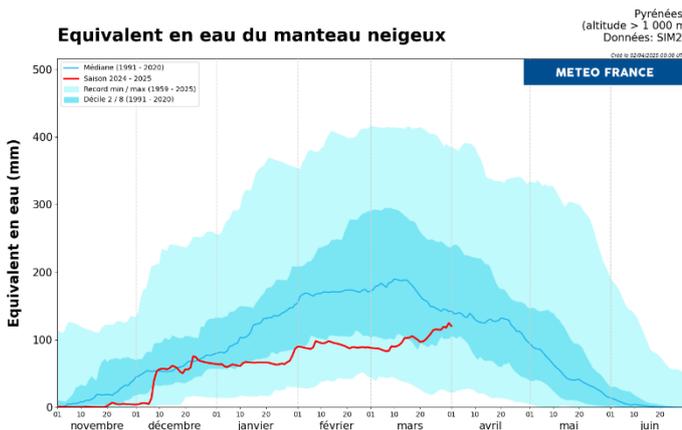


Pour caractériser l'enneigement, nous utilisons l'équivalent en eau du manteau neigeux qui représente le stock d'eau potentiellement disponible au moment de la fonte. Il est exprimé en mm et est issu de la chaîne de modélisation hydro-météorologique de Météo-France.

Au 1^{er} avril, l'équivalent en eau du manteau neigeux est globalement déficitaire sur l'ensemble des massifs excepté sur l'est des Alpes où il est plus proche de la normale.

Le déficit dépasse généralement 75 % excepté sur l'est du massif alpin où il reste souvent inférieur à 25 %.

Pyrénées (altitude > 1000 mètres)

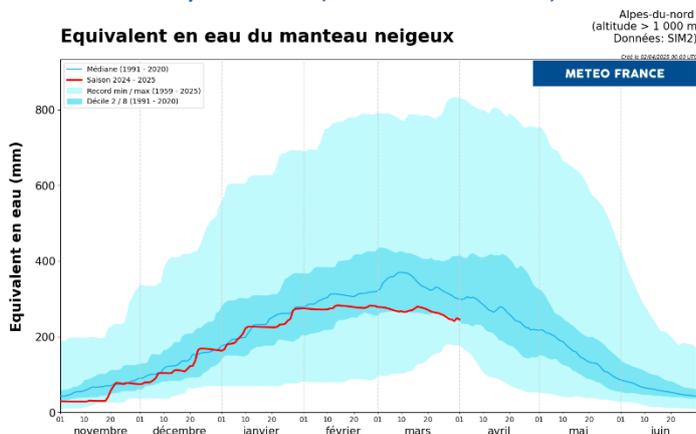


Sur les Pyrénées, l'équivalent en eau du manteau neigeux est resté inférieur à la médiane excepté en décembre où les chutes de neige ont été abondantes en début de mois puis après le 20. Il a été inférieur au 2^e décile de mi-janvier à mi-mars puis est remonté au-dessus durant la seconde quinzaine de mars suite à quelques chutes de neige sur le massif sans toutefois atteindre la normale.

À noter, qu'habituellement sur les Pyrénées, l'équivalent en eau est en hausse jusqu'au milieu du mois de mars avant de diminuer avec la fonte du manteau neigeux et disparaître quasi totalement à la fin du mois de juin.

Pour caractériser l'enneigement, nous utilisons l'équivalent en eau du manteau neigeux qui représente le stock d'eau potentiellement disponible au moment de la fonte. Il est exprimé en mm et est issu de la chaîne de modélisation hydro-météorologique de Météo-France.

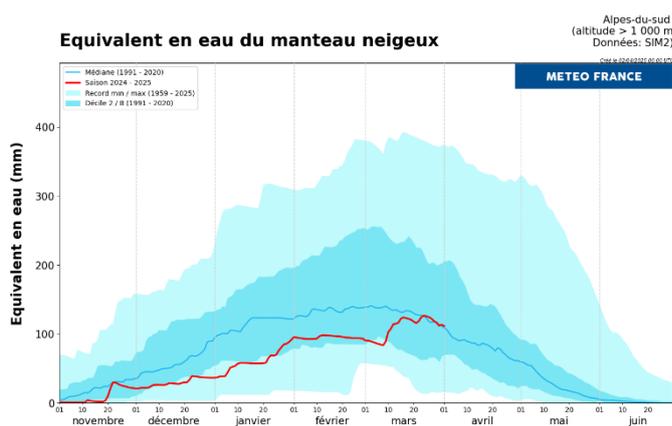
Alpes du Nord (altitude > 1000 mètres)



Sur les Alpes du Nord, suite à des chutes de neige abondantes, l'équivalent en eau du manteau neigeux est resté proche de la médiane de la fin de l'automne à fin janvier. Il a ensuite diminué pour atteindre le 2^e décile en mars.

À noter, qu'habituellement sur les Alpes du Nord, l'équivalent en eau est en hausse jusqu'au milieu du mois de mars avant de diminuer avec la fonte du manteau neigeux sans pour autant être nul à la fin du mois de juin.

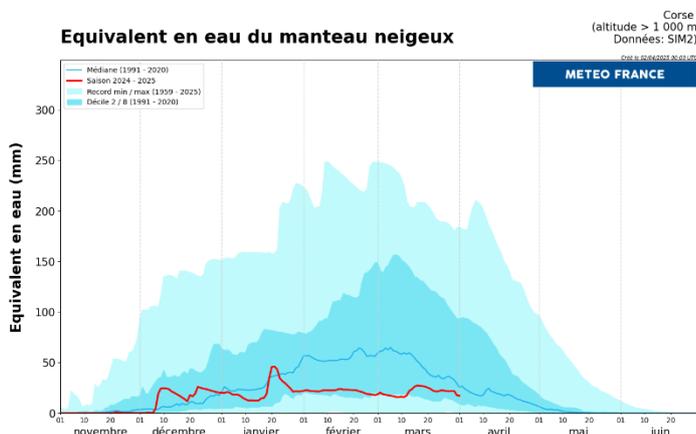
Alpes du Sud (altitude > 1000 mètres)



Sur les Alpes du Sud, après un retour précoce de la neige en fin d'automne, les précipitations ont été rares en début d'hiver. Après avoir atteint la médiane fin novembre, l'équivalent en eau du manteau neigeux est généralement resté en dessous du 2^e décile de mi-décembre à mi-janvier. Suite à des chutes de neige abondantes en janvier puis en mars, il a dépassé le 2^e décile en février et atteint la médiane fin mars.

À noter, qu'habituellement sur les Alpes du Sud, l'équivalent en eau est en hausse jusqu'au milieu du mois de mars avant de diminuer avec la fonte du manteau neigeux et être quasi totalement nul à la fin du mois de juin.

Corse (altitude > 1000 mètres)



Sur la Corse, l'équivalent du manteau neigeux a été supérieur à la médiane en décembre puis mi-janvier suite à des chutes de neige assez abondantes sur le relief. Il a rapidement diminué fin janvier pour rester ensuite généralement proche du 2^e décile.

À noter, qu'habituellement sur la Corse, l'équivalent en eau est en hausse jusqu'au milieu du mois de mars avant de diminuer avec la fonte du manteau neigeux et être quasi totalement nul au milieu du mois de juin.

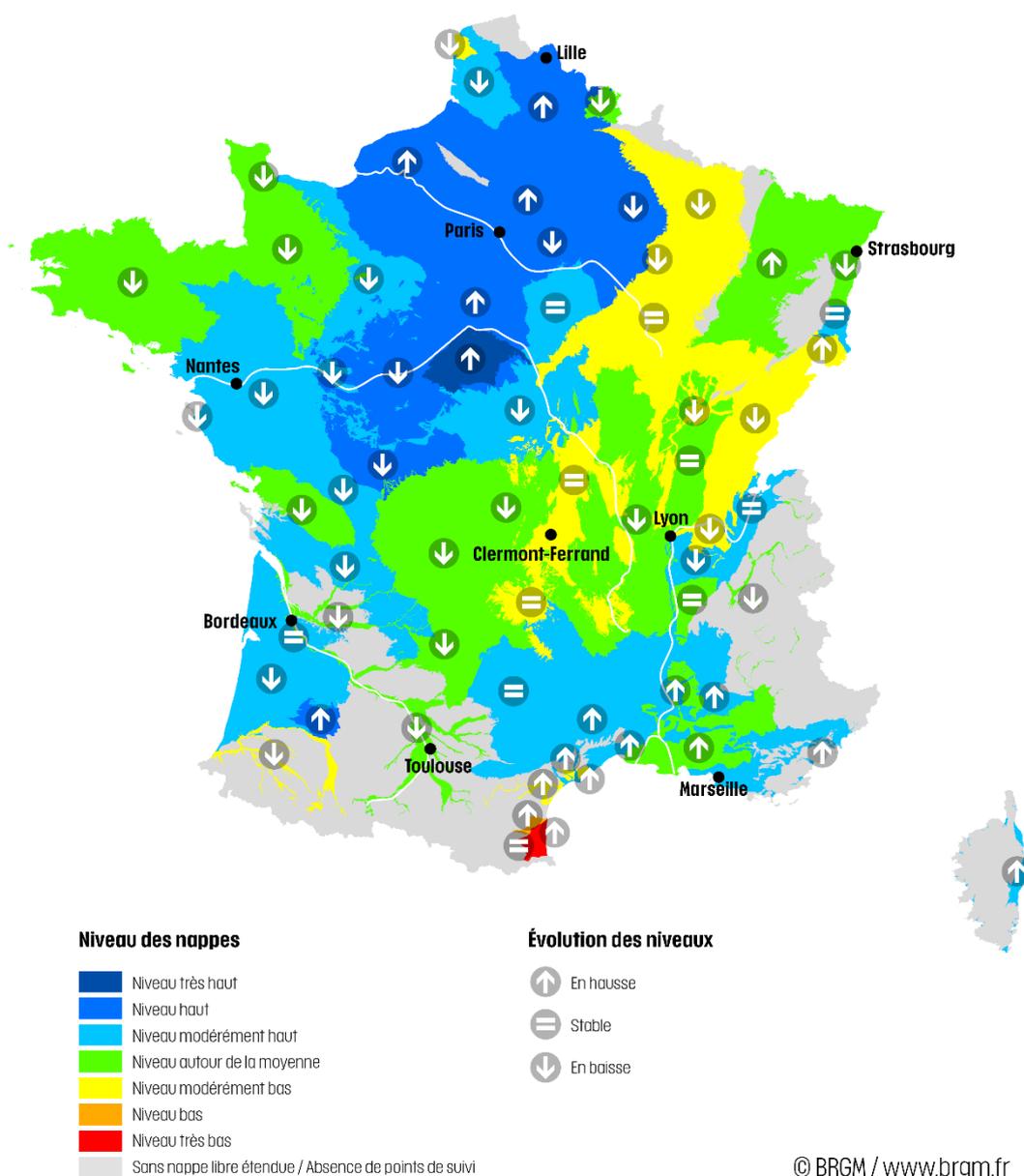
7. NAPPES

Niveau des nappes d'eau souterraine au 1^{er} avril 2025



SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL

Situation des nappes au 1^{er} avril 2025



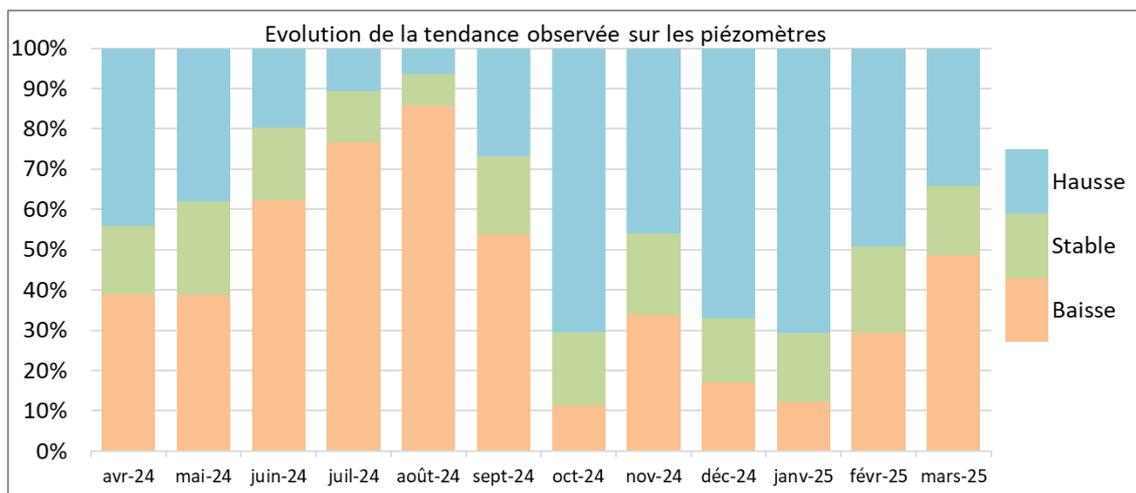
Cette carte présente les indicateurs globaux traduisant les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont établis à partir des indicateurs ponctuels relevés au niveau des nappes (piézomètres). L'indicateur « Niveau des nappes » compare le mois en cours par rapport aux mêmes mois de l'ensemble de la chronique, soit au minimum 15 ans de données, et jusqu'à plus de 100 ans. Il est réparti en 7 classes, du niveau le plus bas (en rouge) au niveau le plus haut (en bleu foncé). L'indicateur « Évolution des niveaux » traduit la variation du niveau d'eau du mois échu par rapport aux 2 mois précédents (stable, à la hausse ou à la baisse).

Carte établie le 10 avril 2025 par le BRGM, à partir de données acquises jusqu'au 31 mars 2025. Source des données : ADFS (ads.eaufrance.fr) / Hydroportail (hydro.eaufrance.fr) / Fond de carte © IGN. Producteurs de données et contribution : APRONIA, BRGM, Conseil Départemental de la Vendée, Conseil Départemental des Landes, Conseil Départemental du Lot, EPTE Vistère Vistère, Parc Naturel Régional des Grandes Causses, Syndicat Mixte d'Études et de Travaux de l'Astén (SMET-A), Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon (SMNPR).

Tendances d'évolution

La recharge a débuté dès septembre 2024 sur les secteurs arrosés abritant des nappes réactives et s'est généralisée courant octobre à l'ensemble des nappes. Durant l'automne et l'hiver, l'intensité de la recharge a été fonction des cumuls pluviométriques : la recharge a été très active en octobre, a fortement ralenti en novembre, avant de reprendre en décembre et janvier sauf sur le sud-est puis de s'atténuer en février sur une grande partie du territoire et de se réactiver sur le sud-est.

En mars 2025, la fin de la période de recharge se confirme : 49% des niveaux sont en baisse (29% en février). Les tendances sont contrastées selon l'inertie de la nappe et les cumuls pluviométriques locaux.



Au sud-est, les nappes de la bordure cévenole, de la Provence, du pourtour méditerranéen et de Corse ont bénéficié de plusieurs épisodes de recharge en février et en mars. Les sols humides favorisent l'infiltration des pluies mais la reprise de la végétation limite l'infiltration des eaux en profondeur. Les niveaux sont toutefois en hausse en mars, compte tenu des cumuls pluviométriques mensuels très importants.

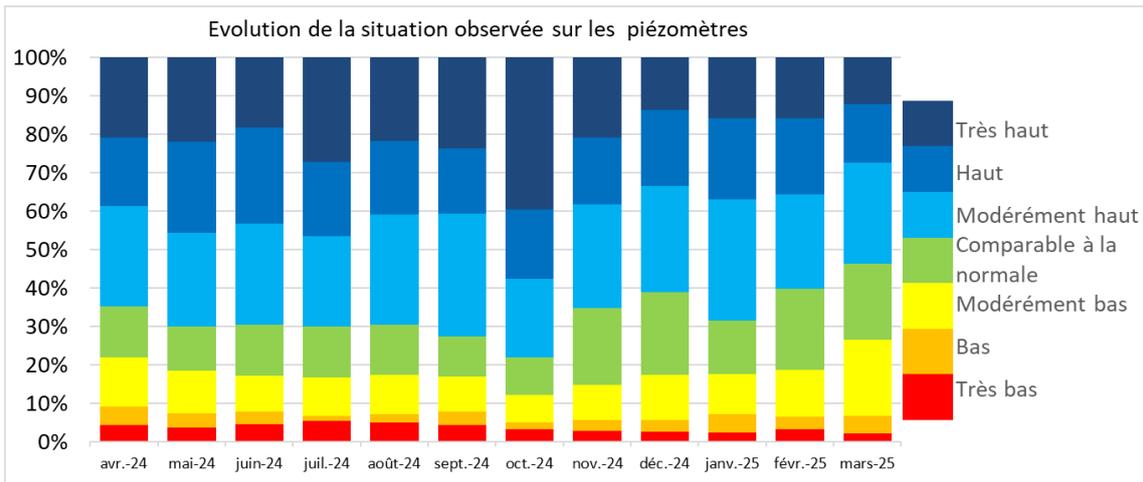
Sur le reste du territoire, les tendances sont contrastées selon l'inertie de la nappe. Les déficits pluviométriques de février et de mars impactent les nappes et le début de la période de vidange se généralise. Après les nappes réactives en février, les nappes les moins inertielles sont également en baisse. Seules les nappes très inertielles du Bassin de l'Artois, du centre du Bassin parisien et du Sundgau (sud Alsace) observent encore des niveaux en hausse. La recharge semble cependant s'atténuer progressivement sur ces secteurs.

Situation des nappes

La période de recharge a débuté entre septembre et octobre 2024 avec des niveaux particulièrement hauts. Les niveaux ont ensuite évolué durant l'automne et l'hiver selon les apports des recharges. L'état des nappes est globalement resté au-dessus des normales mensuelles. En février, seules les nappes du Roussillon et localement de l'ouest du littoral du Languedoc observaient des niveaux bas à très bas.

L'état des nappes se dégrade progressivement en février et mars 2025. Mais la situation demeure excédentaire en mars : 27% des points d'observation sont sous les normales mensuelles, 20% sont comparables et 52% sont au-dessus (respectivement 19%, 21% et 60% en février). A noter que 12% des points suivis atteignent des niveaux très hauts en mars (16% en février).

La situation est moins excédentaire que celle observée l'année dernière, en mars 2024, où 58% des niveaux se trouvaient au-dessus des normales mensuelles. Les nappes inertielles du Bassin parisien, du Sundgau (sud Alsace) et du couloir Rhône-Saône observent actuellement des niveaux plus hauts que l'année dernière. Les niveaux des nappes inertielles du Bassin de l'Artois et des nappes réactives, à l'exception des nappes du Languedoc et de la Corse, sont généralement moins hauts que ceux de 2024.



Les situations sur les nappes du sud du Massif central, du pourtour méditerranéen, de la Provence et de Corse restent stables ou s'améliorent légèrement par rapport au mois dernier. L'impact des pluies très abondantes de mars a été limité par la reprise de la végétation et localement par l'augmentation de la pression sur les eaux souterraines (irrigation et tourisme).

Pour la plupart des nappes du sud-est, la recharge significative de février et de mars a permis de résorber les déficits accumulés durant la fin de l'automne et le début d'hiver 2024-2025. Les niveaux sont proches des normales à modérément hauts sur les nappes de la Corse, de la Côte d'Azur, de la Provence, de la bordure cévenole, de la Vistrenque et des vallées de l'Hérault et de l'Orb. Quelques situations locales restent fragiles sur l'aval de la vallée de l'Aude et sur la nappe de l'Astien de Valras-Agde.

Les niveaux restent bas à très bas sur les nappes du massif des Corbières et de la plaine du Roussillon. Les situations s'améliorent sensiblement sur les nappes réactives des Corbières et des alluvions du Roussillon mais de nombreux secteurs demeurent bas à très bas. La nappe du Pliocène, moins réactive aux conditions météorologiques, ne présente pas d'amélioration significative et reste à des niveaux très inquiétants.

Sur les nappes réactives du reste du territoire, les situations se dégradent légèrement par rapport à février. L'état des nappes est contrasté, de modérément bas à haut.

L'impact de la recharge excédentaire de l'automne et du début d'hiver se fait toujours ressentir sur les nappes de la moitié ouest du territoire. Les niveaux sont satisfaisants, de proches des normales à modérément hauts voire hauts sur les nappes des calcaires jurassiques de la Brenne et de la Vienne. Des niveaux modérément bas apparaissent localement : nappe des calcaires jurassiques du Boulonnais, nappes du socle de l'ouest du Massif armoricain, nappes du socle de l'ouest du Massif central et nappes des alluvions des vallées des Pyrénées (Adour et Gaves).

Sur le centre-est et le nord-est, les situations sont moins satisfaisantes, de modérément bas à comparables aux normales. Localement, des niveaux peuvent atteindre des niveaux bas notamment sur les nappes des calcaires jurassiques de Lorraine et du Jura ainsi que sur les nappes des formations volcaniques de la chaîne des Puys.

L'état des nappes inertielles s'est amélioré très progressivement depuis l'automne 2023.

Les niveaux des nappes du Bassin parisien et du Bassin de l'Artois sont modérément hauts à très hauts. Aucun point n'affiche de niveaux sous les normales. Des niveaux très hauts se situent principalement sur les nappes du Tertiaire du centre du Bassin parisien et de la Beauce.

Les nappes du Sundgau (sud Alsace) et du couloir de la Saône demeurent respectivement modérément basses et comparables aux normales depuis l'été 2024, du fait de leur inertie très importante. Les situations locales peuvent être hétérogènes, avec des niveaux bas à hauts.

Sur les nappes inertielles du couloir du Rhône, la situation se dégrade de l'amont vers l'aval, conséquence de l'hétérogénéité des pluies durant la période de recharge. Les niveaux sont modérément hauts sur l'Avant-Pays savoyard et l'Est Lyonnais mais sont proches des normales sur le Nord-Isère. Les nappes du Bas-Dauphiné affichent des situations généralement proches des moyennes mais elles sont localement moins satisfaisantes, de modérément bas à bas, dans la Drôme des collines.

Plusieurs nappes présentent des **situations excédentaires**, avec des niveaux hauts à très hauts par rapport aux mois de mars des années antérieures :

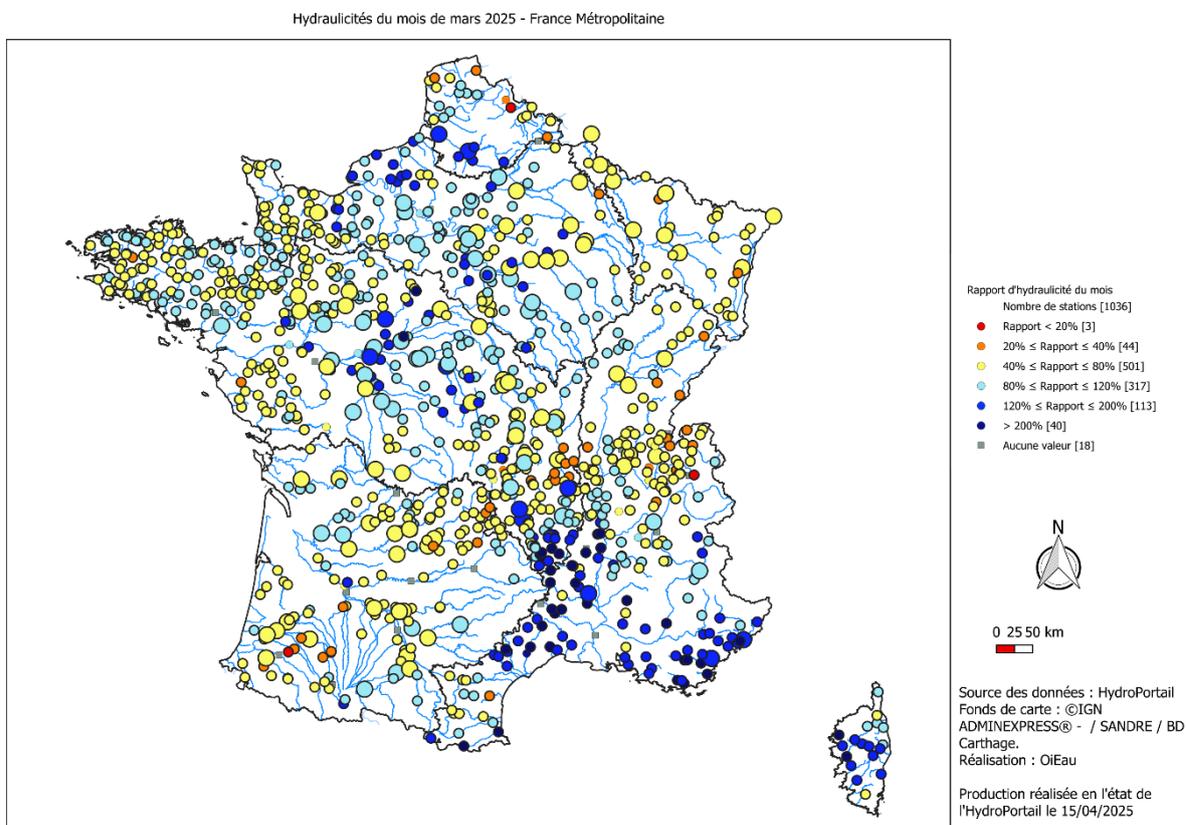
- Les **nappes inertielles du Bassin parisien et de l'est du Bassin de l'Artois** ont bénéficié de recharges excédentaires en 2023-2024 et 2024-2025 et observent des niveaux hauts à très hauts ;
- Les nappes réactives **des calcaires jurassiques de la Brenne et de la Vienne** restent à des niveaux hauts après une recharge excédentaire ;
- La **nappe des sables fauves et calcaires miocènes de l'Armagnac** est peu sensible à la fin de recharge déficitaire et ses niveaux sont en hausse et hauts.

Plusieurs nappes présentent des **situations peu favorables** avec des niveaux bas à très bas par rapport aux mois de mars des années précédentes :

- Localement, la **nappe des sables astiens de Valras-Agde** affiche une situation dégradée, avec des niveaux bas ;
- Les niveaux **des nappes des calcaires karstifiés du massif des Corbières** sont en hausse mais restent bas ;
- L'état des **nappes de l'aquifère multicouche du Roussillon** demeure critique, notamment sur la nappe du Pliocène, avec des niveaux bas à très bas.

8. DEBITS DES COURS D'EAU

Hydraulicité de mars 2025

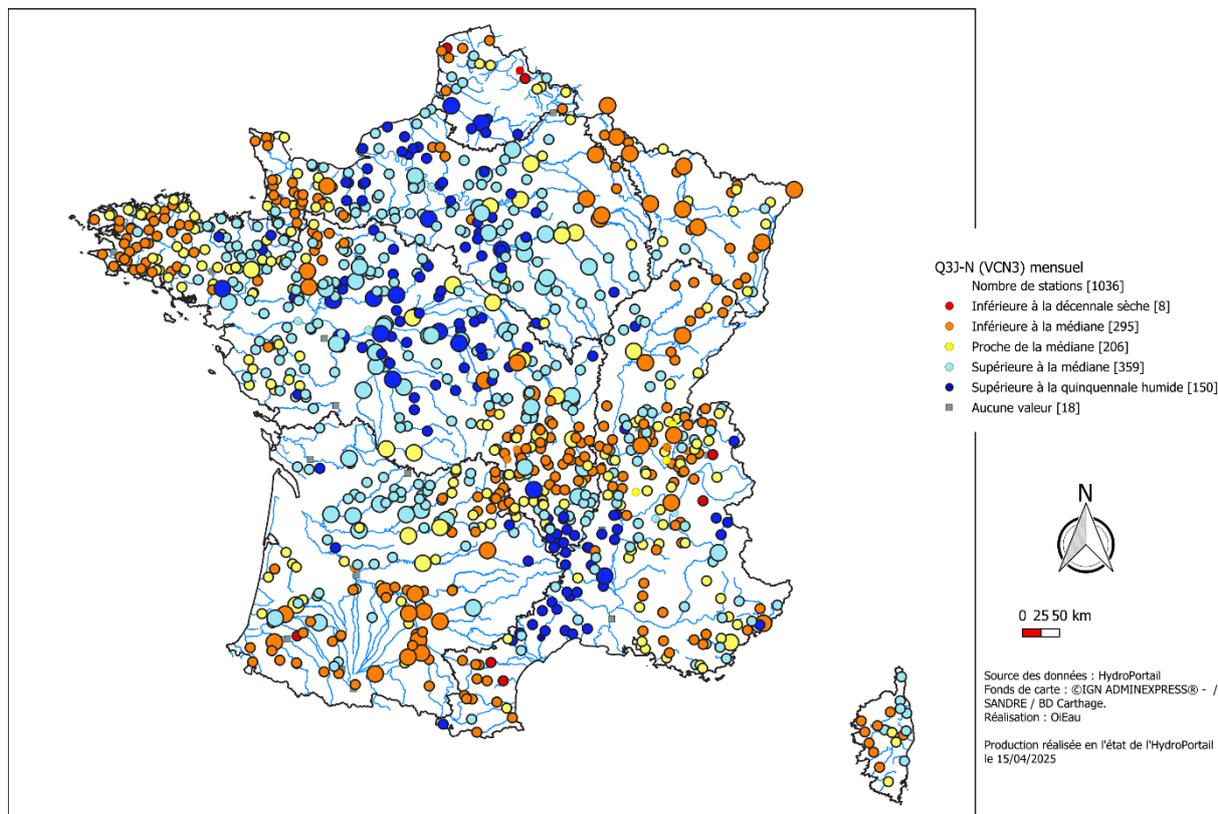


NB : La carte présente une sélection de stations d'hydrométrie des cours d'eau. L'indicateur d'hydraulicité est le rapport du débit moyen observé pendant le mois écoulé, à sa valeur moyenne interannuelle. Son évaluation est effectuée à partir des données de l'HydroPortail, pour chacune des stations disposant d'une chronique suffisamment longue pour que ce rapport soit significatif.

La carte « hydraulicité de mars 2025 » montre une situation majoritairement en déficit hydrique, avec 501 stations (sur 1036) présentant des valeurs entre 40% et 80%. Seul le sud-est et la Corse affichent des conditions excédentaires (>120%). Cette répartition témoigne d'un mois de mars globalement sec sur la majeure partie du territoire, avec un contraste marqué avec le sud-est.

Débits minimums mensuels de mars 2025

Débits minimums mensuels de mars 2025 - France Métropolitaine

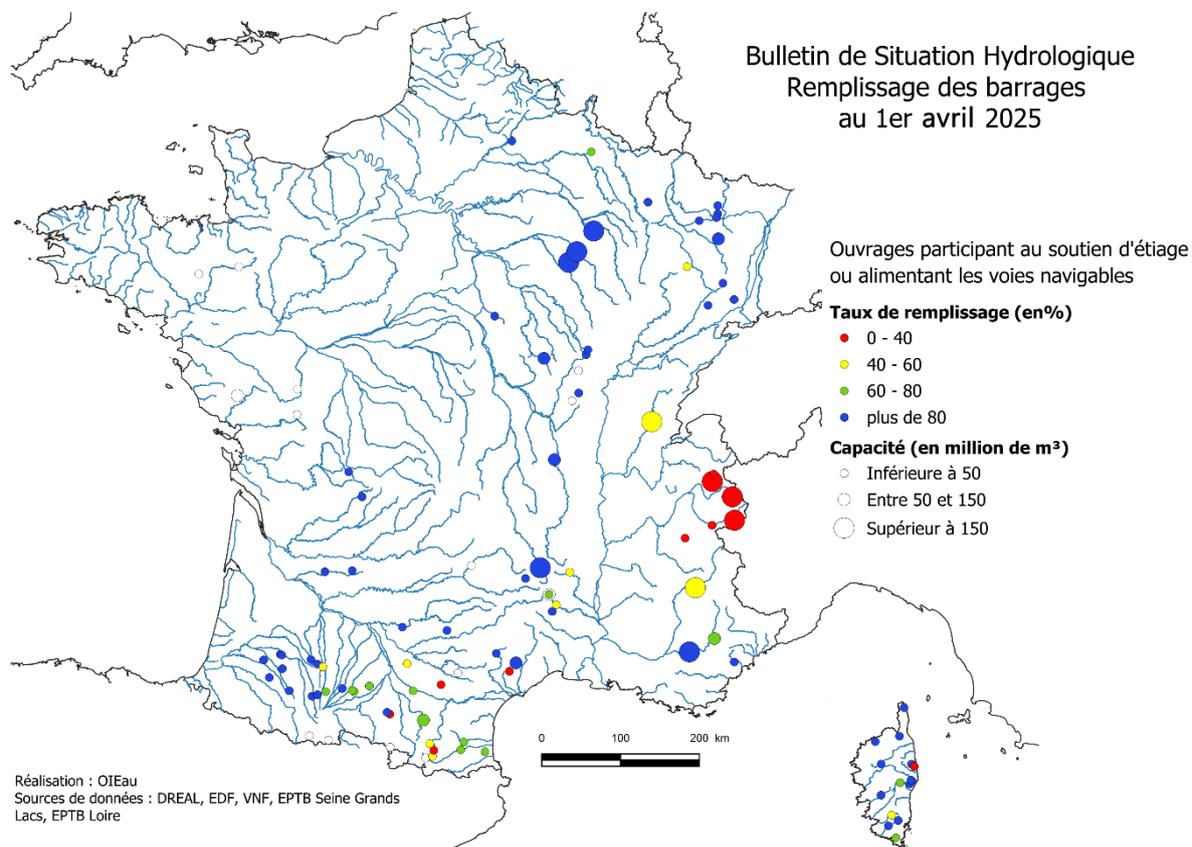


NB : La carte présente une sélection de stations d'hydrométrie des cours d'eau. L'indicateur utilisé est le retour du débit minimum Q3J-N (débit quotidien le plus bas observé sur 3 jours consécutifs pendant le mois écoulé). Ce débit est comparé aux valeurs historiques du même mois présentes dans l'HydroPortail et réparti selon sa fréquence de retour en six classes, du plus sec (représenté en rouge) au plus humide (en bleu).

La carte des débits minimums mensuels de mars 2025 montre une situation contrastée. Le centre du pays présente majoritairement des débits supérieurs à la médiane, notamment dans le Bassin parisien. À l'inverse, les extrémités du territoire, particulièrement la Bretagne, l'Alsace et les régions méditerranéennes, affichent des débits inférieurs à la médiane. Quelques stations affichent des débits inférieurs à la décennale sèche.

9. BARRAGES ET RESERVOIRS

Taux de remplissage des barrages au 1^{er} avril 2025



NB : L'évaluation de cet indicateur est effectuée à partir des données disponibles dans l'hydroportail et des différents producteurs mentionnés ci-dessous.

La carte du taux de remplissage des barrages au 1^{er} avril montre une situation hydrologique globalement favorable avec la majorité des barrages remplis à plus de 80%, notamment dans le nord-est et le sud-est. Quelques ouvrages du sud-est affichent des niveaux inférieurs à 40%, ce qui pourrait devenir préoccupant à l'approche de l'été. Les grands réservoirs (>150 millions m³) sont principalement bien remplis.

En savoir plus :

www.hydro.eaufrance.f
www.edf.fr
www.vnf.fr
www.seinegrandslacs.fr
www.eptb-loire.fr

10. GLOSSAIRE

Débit

Volume d'eau qui traverse une section transversale d'un cours d'eau par unité de temps. Les débits des cours d'eau sont exprimés en m³/s.

Écoulement

Fait pour un fluide de se déplacer en suivant un itinéraire préférentiel.

Évapotranspiration

Émission de la vapeur d'eau résultant de deux phénomènes : l'évaporation, qui est un phénomène purement physique, et la transpiration des plantes. La recharge des nappes phréatiques par les précipitations tombant en période d'activité du couvert végétal peut être limitée. En effet, la majorité de l'eau est évapotranspirée par la végétation. Elle englobe la perte en eau due au climat, les pertes provenant de l'évaporation du sol et de la transpiration des plantes.

Infiltration (recharge)

Quantité d'eau franchissant la surface du sol. Le phénomène d'infiltration permet de renouveler les stocks d'eau souterraine et d'entretenir le débit de l'écoulement souterrain dans les formations hydrogéologiques perméables du sous-sol. Par comparaison avec l'écoulement de surface, l'écoulement souterrain peut être lent, différé et de longue durée (quelques heures à plusieurs milliers d'années).

Précipitations

Volume total des précipitations atmosphériques humides, qu'elles se présentent à l'état solide ou à l'état liquide (pluie, neige, grêle, brouillard, givre, rosée...), habituellement mesuré par les instituts météorologiques ou hydrologiques.

Pluies efficaces

Différence entre les précipitations et l'évapotranspiration réelle, et exprimée en mm. Les précipitations efficaces peuvent être calculées directement à partir des paramètres climatiques et de la réserve facilement utilisable (RFU). L'eau des précipitations efficaces est répartie, à la surface du sol, en deux fractions : le ruissellement et l'infiltration.

Réserve utile du sol (RU)

Eau présente dans le sol, qui est utilisable par la plante. La réserve utile (RU) est exprimée en millimètres.

Nappe d'eau souterraine

Ensemble de l'eau contenue dans une fraction perméable de la croûte terrestre totalement imbibée, conséquence de l'infiltration de l'eau dans les moindres interstices du sous-sol et de son accumulation au-dessus d'une couche imperméable. Les nappes d'eaux souterraines ne forment de véritables rivières souterraines que dans les terrains karstiques. Les eaux souterraines correspondant aux eaux infiltrées dans le sol, circulant dans les roches perméables du sous-sol, forment des « réserves ». Différents types de nappes sont distingués selon divers critères qui peuvent être : géologiques (nappes alluviales - milieux poreux superficiels, nappes en milieu fissuré - carbonaté ou éruptif, nappes en milieu karstique - carbonaté, nappes en milieu poreux - grès, sables) ou hydrodynamiques (nappes alluviales, nappes libres, ou nappes captives). Une même nappe peut présenter une partie libre et une partie captive.

Normale

Normale concernant température et précipitations : moyenne de référence 1991-2020.

A consulter :

- Le site de Météo-France
- Le site du Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche
- Le portail eaufrance du Système d'information sur l'eau (SIE), avec :
 - l'accès à tous les BSH nationaux (depuis 1998)
 - les bulletins de situation hydrologique à l'échelle des grands bassins, réalisés par les DREAL de bassin Adour-Garonne, Artois-Picardie, Corse, Loire-Bretagne, Réunion, Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée, Seine-Normandie
- Les bulletins de situation hydrologique régionaux, réalisés par les DREAL. Ils sont consultables sur les sites des DREAL.
- Le site de l'EPTB Seine Grands Lacs
- Le site de Voies Navigables de France
- Le site d'Électricité de France
- Le bulletin des eaux souterraines réalisé par le BRGM
- Le site de consultation des arrêtés de restriction d'eau VigiEau (Ministère de la Transition écologique et solidaire)
- Le site de l'Office International de l'Eau et sa rubrique « Publications »

Auteur : Office International de l'Eau (OiEau)

Publication : Office International de l'Eau (OiEau)

Contribution : Office français de la biodiversité (OFB), BRGM, Electricité de France (EDF), EPTB Seine Grands Lacs, EPTB Loire, Météo-France, Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche (Direction de l'eau et de la biodiversité), Voies navigables de France (VNF)

Date de publication : 15 avril 2025

Format : PDF

Langue : FR

Couverture spatiale : France métropolitaine

Couverture temporelle : 01/03/2025 – 31/03/2025

Droits d'usage : <https://creativecommons.org/licenses/by/3.0/fr/>

Le BSH est le résultat d'une collaboration de différents producteurs et gestionnaires de données :

- Météo-France pour les données météorologiques (précipitations, humidité des sols, manteau neigeux) ;
- les DREAL1 (de région) et le Service Central Vigicrues (ex-SCHAPI) pour les données sur les débits des cours d'eau et l'état de remplissage des barrages (en collaboration avec d'autres acteurs nationaux, comme EDF2, VNF3 et des EPTB4 tels que Seine Grands Lacs et Loire). Chaque région du bassin élabore également un bulletin au niveau de son territoire : leur fréquence de parution est généralement mensuelle et permet d'accéder à une échelle de détail plus fine ;
- le BRGM pour les niveaux des nappes d'eau souterraine. Ces données sont produites à dix reprises au cours de l'année ce qui explique leur absence de certains bulletins ;
- l'Office français de la biodiversité (OFB) pour les observations sur les étiages (entre les mois de juin et octobre).

Le bulletin est réalisé sous l'égide du comité de rédaction composé des différents contributeurs du BSH (producteurs et gestionnaires de données), animé par l'Office International de l'Eau (OiEau), en lien avec l'OFB et la direction de l'eau et de la biodiversité du Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

1 Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

2 Électricité de France

3 Voies navigables de France

4 Établissement public territorial de bassin